



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230313-2023014-DE



Séance du 13 mars 2023 à 18h

2023/014

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Hélène FRANCES, Sébastien ABADIE, Laetitia CAZABAN, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Caroline ECORCHON, Dominique GAYE (procuration à Bernard JOUCLA), Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 8 mars 2023

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE (programme AVELO II)

M le Maire informe le conseil municipal sur le travail mené conjointement par la commission développement durable et la commission extra-municipale avec le bureau d'étude « IRIS conseil » sur le schéma directeur cyclable.

Une présentation du projet final par le bureau d'étude « IRIS Conseil » a eu lieu en séance du bureau municipal le 13 février 2023.

Cette synthèse a permis de mettre en évidence :

- La méthodologie de l'étude,
- Les principes d'amélioration des mobilités cyclo-pédestres,
- Le plan d'actions et propositions d'aménagement,
- La priorisation et le chiffrage des solutions proposées.

Le document finalisé a été envoyé au conseil municipal en même temps que cette synthèse.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de valider le schéma directeur et de travailler en commissions afin de redéfinir les axes prioritaires de travaux pour 2023 et à moyen terme.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, après avoir voté (1 voix contre M Serge ALMENDRO et 5 abstentions Mme Laetitia CAZABAN, Mme Dominique GAYE, M Bernard JOUCLA, M Jean TRILLE, M Bruno CAZERES, M Alexandre ARIZABALAGA), d'approuver le schéma directeur cyclable.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

